

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 29 (2013)

Artikel: La place et le rôle des femmes dans l'exil communiste allemand en Suisse
Autor: Heiniger, Alix
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PLACE ET LE RÔLE DES FEMMES DANS L'EXIL COMMUNISTE ALLEMAND EN SUISSE

ALIX HEINIGER

LA GAUCHE ET LES MOUVEMENTS D'ÉMANCIPATION ONT CONNU maintes mobilisations dans lesquelles les femmes occupaient des avant-postes, que ce soit pendant la Commune de Paris ou durant la guerre civile espagnole, pourtant les récits historiques ou les chroniques ne leur restituent que rarement cette place. En effet, si les femmes sont presque toujours au premier rang des luttes, elles sont rarement visibles et (presque) jamais considérées comme égales aux hommes. Il semble également facile de leur imposer le silence «au nom de l'intérêt de tous» en arguant que le mouvement a d'autres priorités que l'égalité et qu'elles doivent se montrer patientes¹. Si les femmes sont présentes au même titre que les hommes, elles ont souvent été rendues invisibles *a posteriori*, que ce soit dans les récits ou les sources. Dans un contexte d'exil, ce constat est encore renforcé par les biais de genre qui ont cours dans la société et qui fondent aussi bien les conditions de vie des exilé-e-s que leurs possibilités d'action dans l'espace d'accueil où les autorités ne considèrent pas les femmes et les hommes de la même façon. Pourtant, comme nous le verrons plus bas, placer la focale sur les femmes permet de complexifier l'analyse historique et de répondre à de nouvelles questions.

Cet article examine les rapports de genre dans le milieu des exilé-e-s communistes allemand-e-s en Suisse entre les années trente et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce terrain est intéressant pour saisir le rôle des femmes, d'une part, parce qu'il évolue sur la durée: les militant-e-s sont d'abord clandestin-e-s, avant que l'État helvétique ne les identifie, les arrête et les place en régime d'internement administratif,

1 Jacqueline Heinen, «Femmes & mouvement ouvrier», *Agone Histoire, Politique & Sociologie*, Vol. 28, 2003, pp. 29-47, p. 29, 31.

pour finalement les libérer. D'autre part, les polices suisses ne réservent pas le même traitement aux femmes et aux hommes ; elles semblent faire preuve de moins de sévérité envers celles-là. Cet objet nous permet donc d'analyser la division sexuée du travail au sein du parti et la manière dont les dirigeants exploitent les représentations et les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans leur espace d'exil. Par ailleurs, pendant cette période, les Partis communistes (PC) allemand et suisse ont collaboré, ce qui nous permet d'élargir l'analyse à l'implication des femmes communistes suisses dans la lutte de leurs camarades allemand-e-s. Ici encore, nous verrons que les représentations genrées déterminent l'attribution de certaines tâches aux femmes. Nous tenterons de mettre en lumière la façon dont les rapports de genre, ou le système de valeur genré, qui a cours à la fois dans le milieu que forment les militant-e-s exilé-e-s et les Suisses et dans les catégories appliquées par les agents de l'État structurent le quotidien et l'action de l'exil communiste allemand en Suisse.

Exil, accueil et division du travail

Dès l'arrivée au pouvoir du parti national-socialiste en 1933, les communistes sont la cible d'une très forte répression. Celle-ci se déploie violemment après l'incendie du Reichstag, alors que le nouveau pouvoir poursuit les militant-e-s de gauche, les emprisonne ou les interne dans des camps de concentration. Pour continuer de faire vivre leur parti et publier sa presse, les communistes, qui en ont reçu l'autorisation de leur hiérarchie, s'exilent dans les pays voisins de l'Allemagne, où les directions de sections tentent de mobiliser les membres et continuer leurs activités. La direction de la section sud du Parti Communiste allemand (KPD) est alors exilée en Suisse².

Dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, les exilé-e-s communistes ne sont pas vraiment les bienvenu-e-s, car les gouvernements craignent qu'elles/ils ne nuisent à l'ordre public. La Suisse ne fait pas défaut à ce constat. Les exilé-e-s communistes se trouvent pris entre deux dispositifs: d'une part la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers

2 La direction du parti assigne à chaque section un pays d'exil en fonction de sa situation géographique en Allemagne. Voir: Beatrix Herlemann, «Communist Resistance Between Comintern Directives and Nazi Terror», in David E. Barclay, Eric D. Weitz (éds.), *Between Reform and Revolution. German Socialism and Communism from 1840 to 1990*, New York, Oxford, Berghahn Books, 2005, pp. 357-71.

et d'autre part les mesures prises contre les communistes au nom de la sécurité de l'État. Dès 1931, la Suisse dispose d'une loi qui règle le séjour et l'établissement des étrangers sur son territoire. Celle-ci prévoit la possibilité d'octroyer un statut de réfugié politique aux personnes qui fuient leur pays pour des raisons strictement politiques. Mais cette disposition n'a été que très peu utilisée pendant les années trente et quarante puisque seules 644 personnes en bénéficient entre 1933 et la fin de la guerre³. Par ailleurs, les réfugié-e-s accueilli-e-s sur le sol helvétique doivent s'engager à renoncer à toute activité politique et n'ont pas le droit de travailler. Dès le milieu des années 1930 et jusqu'à la fin de la guerre, le Conseil fédéral précise et complexifie l'appareil légal en vue de réglementer, et surtout de restreindre, l'accueil des migrant-e-s qui fuient les dominations fasciste et nazie⁴. Le second dispositif également en cours d'élaboration entre 1933 et 1940 est celui qui vise à protéger l'État de la menace que représenteraient les communistes. Dès 1933, le procureur général de la Confédération, Franz Stämpfli, convoque les directeurs cantonaux des Départements de justice et police pour leur expliquer comment ils doivent traiter les réfugié-e-s communistes. Selon lui, ces derniers doivent faire l'objet d'une attention particulière car ils seraient tenus d'adhérer au PC national. Le Ministère public ne les renvoie pas immédiatement mais leur fixe un délai pour quitter le pays. Il n'est pas question de leur octroyer le statut de réfugié politique⁵. En 1940, le Conseil fédéral investi des pleins pouvoirs décide d'interdire les activités et les partis communistes et anarchistes⁶. Il fait ainsi des militant-e-s communistes suisses et étrangers/ères des hors-la-loi.

L'historiographie s'est surtout concentrée sur l'appareil répressif ou les activités du KPD en Suisse, terrains qui donnent à voir principalement des acteur/trice-s investi-e-s de missions et qui participent à la

3 Guido Koller, «Entscheidungen über Leben und Tod. Die behördliche Praxis in der schweizerischen Flüchtlingspolitik während des Zweiten Weltkrieges», *Revue des Archives fédérales, Études et sources*, Vol. 1996, n° 22, pp. 17-106.

4 Pour un résumé synthétique, voir le premier chapitre d'Alix Heiniger, *Exil antifasciste et politique fédérale du refuge: le camp de Bassecourt, (1944-1945)*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2010. Études détaillées, voir: Commission indépendante d'Experts Suisse - Seconde Guerre mondiale (éd.), *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*, Berne, 1999 ; André Lasserre, *Frontières et camps. Le refuge en Suisse de 1933 à 1945*, Lausanne, Payot, 1995.

5 Carl Ludwig, *La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 à 1955*, rapport adressé au Conseil fédéral, Bâle, 1957, p. 59-60.

6 Arrêté du Conseil fédéral du 6 août 1940, articles 2 et 3.

construction d'une figure masculine de l'exilé politique. Ce biais est dû pour une part à un problème de représentation qui est fondé sur la partialité des sources. Comme le soulignent deux historiennes⁷ :

«Les hommes sont automatiquement intégrés dans l'histoire de l'émigration politique. Anonymes, ils n'en jouent pas moins un rôle majeur (et reconnu) dans la diffusion des idées révolutionnaires en Europe et en Amérique ; ils en sont même un vecteur incontournable. Comme le souligne B. Groppo pour les partis communistes (qui ont été largement des partis d'exilés), ces militants sont indispensables et sont toujours représentés comme des hommes forts, courageux, disciplinés, entièrement dévoués à leur cause. Les femmes, en revanche, quel que soit le motif de leur départ, forment une foule indifférenciée cantonnée dans leurs fonctions "naturelles", une sorte de bruit de fond pour l'histoire de l'émigration politique.»

Pour prendre en compte les femmes, il faut donc changer le lieu d'observation. Ceci nous permettra également de donner une dimension incarnée à nos acteurs et actrices en posant la focale sur la vie quotidienne de l'exil. Ne demandant pas l'asile politique pour éviter la neutralisation de leurs activités, les militant-e-s allemand-e-s vivent sur le sol helvétique clandestinement. Peu nombreux/ses sont les historien-ne-s qui se sont demandé comment cette existence clandestine était possible. Comblar cette lacune oblige à interroger les pratiques quotidiennes de l'accueil des camarades exilé-e-s. Il faut déplacer notre regard et quitter les espaces traditionnels du militantisme politique (café, usine, prison, rue, entreprise) pour investir l'espace privé. Ceci nous permet de faire surgir le travail des femmes qui sont présentes et mobilisées à l'intérieur des foyers pour venir en aide aux réfugié-e-s. Malheureusement, les archives ne donnent pas beaucoup d'information sur ces espaces. Ils relèvent probablement trop du quotidien pour être décrits extensivement dans les rapports du KPD ou les Mémoires. Mathias Knauer et Jürg Frischknecht ont mis en œuvre une des stratégies qui permettent de rendre les femmes visibles en menant des entretiens d'histoire orale avec des Suissesses qui ont accueilli et soutenu leurs camarades allemand-e-s pendant leur séjour en Suisse. Berta Urech de Zurich leur a raconté comment, pendant les années trente, elle s'est consacrée à l'accueil et à la prise en charge matérielle des camarades réfugié-e-s. Son témoignage nous permet d'appréhender le travail non-salarié de Suissesses qui les ont

7 Eliane Gubin, Valérie Piette, «Sur la singularité de l'exil politique féminin dans une perspective historique», *Sextant*, Vol. 2009, n° 26, pp. 157-69, p. 160.

accueilli et nourris. Comme l'écrit Anne Morelli: «Il s'agit d'une simple extension de leur rôle domestique à un espace plus large de solidarité.⁸»

Mariée à un social-démocrate en 1917, Berta Urech entre au parti, pour rejoindre ensuite le parti communiste dès sa création. En 1924, elle est cofondatrice d'une section du Secours rouge. Liée aux Partis communistes, cette organisation internationaliste a pour fonction de porter secours aux camarades persécuté-e-s et à leur famille en coordonnant l'aide des militant-e-s. Elle fait envoyer des paquets de nourriture et organise l'accueil en exil. Dès les débuts, le Secours rouge de Zurich accueille les camarades italien-ne-s, puis les allemand-e-s. Urech raconte⁹:

«Pendant une période nous nous en sortions relativement bien financièrement, mais ensuite ça s'est compliqué, on devait chercher où [les exilé-e-s] pouvaient être hébergés pour le petit-déjeuner, pour le repas du soir ou de midi, ensuite il fallait encore chercher un endroit pour les faire dormir.»

Une fois les fonds de départ épuisés, la militante zurichoise est obligée de faire appel directement à la solidarité de la population. Elle souligne que la plupart des gens qui acceptent de venir en aide aux réfugiés sont eux-mêmes relativement modestes. Il n'empêche qu'elle parvient à organiser un réseau de foyers prêts à accueillir des militant-e-s étranger/ère-s pour un repas ou pour une nuit à l'insu de la police qui poursuit celles et ceux qui viennent en aide aux clandestin-e-s. Son domicile a été plusieurs fois l'objet de visites et de fouilles de la police. Elle consacre également une partie de son temps à la collecte de fonds en faveur du Secours rouge¹⁰.

Cet exemple éclaire une grande partie des activités féminines de solidarité en faveur des réfugié-e-s politiques clandestin-e-s. Il nous permet de comprendre comment il leur a été possible de vivre, donc de manger et de dormir, clandestinement en Suisse pendant plusieurs mois, voire parfois plusieurs années, et de leur redonner une dimension incarnée.

8 Anne Morelli, «Exhumer l'histoire des femmes exilées politiques», *Sextant*, Vol. 2009, n° 26, pp. 7-16, p. 10.

9 Mathias Knauer, Jürg Frischknecht, *Die unterbrochene Spur : antifaschistische Emigration in der Schweiz von 1933 bis 1945*, Zürich, Limmat Verl. Genossenschaft, 1983, p. 64.

10 *Ibid.*, pp. 63-73.

On trouve également des traces de l'aide des Suisse-sse-s dans les Mémoires des anciens acteurs. Ceux-ci sont exclusivement de la main de militants. Sans thématiser la division du travail, ils rendent hommage aux militantes qui ont pris des risques et se sont engagées dans le même combat qu'eux. Souvent, ils semblent souligner le courage des femmes comme s'il s'agissait d'un fait exceptionnel qui ne le serait pas s'ils évoquaient leurs camarades masculins. Ainsi Paul Meuter évoque-t-il le soutien des Suisses et surtout des Suissesse¹¹ :

«Pendant cette période (de 1936 à 1939) il y avait beaucoup de Suisses courageux, surtout des femmes, qui sont allés dans les villes du sud de l'Allemagne avec du matériel illégal et de l'argent de soutien du Secours rouge.»

Cette activité est liée à l'objectif poursuivi par les réfugié-e-s en Suisse. Leur mission consiste à continuer de faire vivre leur parti depuis leur exil. Cela implique d'imprimer du matériel de propagande: la presse pour le sud de l'Allemagne et des tracts du parti. À cela s'ajoutent les «écrits camouflés» (*Tarnschriften*) qui tirent leur nom de leur caractère dissimulé. Il s'agit de brochures dont la couverture indique un titre tout à fait anodin. Par exemple, la brochure «Hans Beimler le combattant pour la liberté de l'Espagne et ses enseignements pour le peuple allemand» est dissimulée sous le titre d'une œuvre de Goethe¹². Une fois ces écrits composés et imprimés, il reste encore à leur faire traverser la frontière, mission souvent attribuée aux femmes, considérées comme plus discrètes et moins susceptibles d'être arrêtées par la police. Parfois, elles peuvent également faire passer des militant-e-s qui tentent de rejoindre la Suisse¹³.

La Suisse offre certes un espace d'exil germanophone aux communistes allemands qui se distinguent pourtant des autochtones par leur incapacité à maîtriser le suisse allemand. Ils sont facilement identifiables dans la rue et la police, parfois aidée par des informateurs/trices, est ainsi capable de les arrêter. Une fois expulsé-e-s, certain-e-s reviennent en Suisse ultérieurement. Ces va-et-vient à travers la frontière sont brusquement interrompus en septembre 1939 avec le début de la guerre.

11 Paul Meuter, «Lebenserinnerungen eines Solinger Kommunisten», *Solinger Archivheft*, Vol. 1992, n° 5, p. 52.

12 Hans Teubner, *Exiland Schweiz. Dokumentarischer Bericht über den Kampf emigrierter deutscher Kommunisten 1933-1945*, Berlin, Dietz Verlag, 1975, p. 41.

13 Meuter, *op. cit.*, p. 53.

La direction du KPD en Suisse demande alors à ses militant-e-s de s'annoncer à la police, mesure qui conduit régulièrement à l'internement des hommes et au placement des femmes en régime privé.

Inégalité de traitement

Entré-e-s en contact avec les autorités, les exilé-e-s sont l'objet d'une prise en charge par l'État dont les agents réglementent et administrent le séjour en Suisse selon leur propre système de valeurs. Ainsi, femme et homme recouvrent des catégories bien distinctes, soumises à des traitements différenciés. Les dossiers de police des archives fédérales donnent à voir surtout des hommes car ils constituent la catégorie sociale ciblée par les agents. Les interrogatoires de police, ainsi que les déclarations des exilé-e-s après leur arrestation ou leur passage de la frontière y sont consignés. Bien que ces dossiers soient surtout consacrés aux hommes, ils les partagent parfois avec leur épouse ou leur compagne. Il faut donc chercher les femmes dans les marges et tenter d'interpréter les silences pour comprendre ce qui se joue. Ainsi, l'arrestation des hommes permet parfois de faire surgir la voix des femmes. Par exemple, Rose Marie M. répond aux questions de la police genevoise au sujet de son compagnon Kurt Schneider. Après avoir opposé un silence résolu aux questions des agents, elle tente de plaider la cause de Schneider. Elle explique ensuite qu'elle l'héberge chez elle depuis quelques mois et qu'elle partage avec lui ses cartes d'alimentation. Finalement, plus prolixe que son compagnon, ses déclarations nous informent sur le parcours de Schneider et la manière dont il passe la frontière près d'Annemasse¹⁴. Mais surtout, Rose Marie M. nous permet de comprendre comment Schneider a pu vivre si longtemps clandestinement en Suisse sans ressources. Elle tente le plus possible de le protéger en expliquant aux agents que Schneider est une victime du régime nazi et que la Suisse constitue sa planche de salut. On comprend aussi que l'engagement politique a lié le destin de ces deux personnes. Le dossier de Schneider n'est pas le seul à offrir dans sa marge la voix d'une femme liée à celui qui est considéré comme le sujet principal.

14 AFB (Archives fédérales Berne), E 4320 (B) 1991/243 Bd 107 C.13.1626 Schneider Kurt, Copies des PV d'interrogatoire de K. Schneider et R.M.M. Division de police à Ministère public fédéral, Berne, 05.05.1944.

Quand deux individus forment un couple, il n'est pas rare qu'ils partagent le même dossier, même si la femme ne figure pas à l'index. C'est le cas du couple Acker, exemple qui nous permet aussi d'illustrer la différence de traitement entre hommes et femmes que réserve la police fédérale aux réfugié-e-s. Wilfried Acker pénètre en Suisse à trois reprises au moins ; il est expulsé en 1935 et en 1937 parce que, selon la police zurichoise, il s'agit bien d'un communiste. Il est à nouveau repéré et arrêté en 1942. Les procédures de police concernant sa fiancée, Paula Löffler, sont conservées dans le dossier de ce dernier. On y apprend qu'elle a été emprisonnée à deux reprises en Allemagne à cause de ses activités politiques et de celles de son fiancé. Malgré la dureté des mesures prises contre Acker, qui prétend lui aussi être victime de persécutions d'ordre politique, Löffler n'est pas sanctionnée de la même manière. Elle est reconnue comme réfugiée politique et peut demeurer à Bâle le temps de préparer son départ vers la France où elle dit vouloir rejoindre son fiancé. Elle ne quitte finalement pas la Suisse avant la fin de la guerre. Alors qu'Acker est interné dans un camp spécial, Löffler jouit d'une relative liberté et peut vivre à Bâle¹⁵.

Paul et Frieda Meuter partagent également le même dossier. Paul arrive en Suisse en 1936 et prétend être victime de persécutions politiques à cause de son engagement de syndicaliste. Il cache son appartenance au parti communiste, probablement parce qu'il sait que cet élément pourrait lui porter préjudice. Il tient un discours tout à fait en accord avec la politique du gouvernement en arguant d'une volonté de poursuivre sa route outre-Atlantique tant qu'un retour en Allemagne est exclu. Il est rejoint par son épouse Frieda en 1937 et tous deux bénéficient de tolérances de séjour et sont reconnus comme réfugiés politiques. Cependant les parcours divergent. Alors que Frieda est autorisée à s'établir à Bâle, Paul fait l'objet d'une mesure d'internement au camp de Thalheim¹⁶. Elle peut même travailler en tant qu'aide ménagère alors qu'en principe tout travail salarié est exclu pour les réfugié-e-s¹⁷. En 1942, la situation se complique pour Paul qui est accusé d'activités communistes, sanctionnées par l'arrêté fédéral d'août 1940 contre les menées communistes et anarchistes. Il est alors transféré dans le camp

15 Voir : AFB, E 4320 (B) 1991/243 Bd 51 C.13.251 Acker Wilfried.

16 AFB, E 4320 (B) 1991/243 Bd. 43, C.13.158 Meuter Paul u. Frieda.

17 Meuter, *op. cit.*, p. 53.

spécial que les autorités ont érigé pour mettre à l'écart et surveiller les réfugiés politiques considérés comme dangereux pour la sécurité du pays¹⁸. D'après les documents conservés dans le dossier du couple, Frieda semble faire l'objet d'une surveillance moins soutenue que son mari, elle est pourtant active dans le groupe que le KPD a formé à Bâle¹⁹. Paul pour sa part, est mis en cause pour des activités communistes en même temps que quatre de ses compatriotes.

Parmi eux, on trouve Elvira Nieper, une des seules femmes impliquée dans une affaire de cette nature. Au nom de la protection du pays, le Conseil fédéral se réserve le droit d'expulser de Suisse toute personne portant atteinte à la sécurité intérieure et extérieure du pays, en vertu de l'article 70 de la Constitution. Cependant, après le déclenchement de la guerre, rares sont les expulsions prononcées qui entrent en force et le plus souvent, les individus concernés font l'objet d'une mesure d'internement administratif d'abord dans un pénitencier, puis, dès la création du premier camp spécial en mars 1941, dans celui-ci. Si les quatre hommes sont placés dans ce camp, Elvira Nieper est internée dans un camp ordinaire, puisqu'il n'existe pas de camp spécial réservé aux femmes²⁰. Ces dossiers donnent à voir de telles différences dans l'engagement politique des femmes et des hommes, qu'il paraît évident qu'ils traduisent une réalité. Comme les hommes sont sanctionnés alors que celles-ci ne le sont pas, nous pourrions en conclure qu'ils sont plus impliqués que les femmes. Et pourtant, comme nous le verrons plus bas, si nous appliquons la stratégie biographique, chère à Natalie Zemon Davis²¹, il n'est pas difficile de se convaincre que cette différence est forgée par le regard des policiers et pas par les pratiques des acteurs/actrices. En reproduisant leurs catégories pour appréhender les individus en fonction de leur sexe, ces agents de l'État ont contribué à forger une représentation genrée de l'exilé politique qui relève largement de la masculinité. Les archives du KPD vont dans le même sens ; les dirigeants sont presque tous des hommes, qui sont aussi les rédacteurs des rapports.

18 Andrea Tognina, *La politica d'asilo della Svizzera durante la Seconda guerra mondiale: l'internamento di socialisti e comunisti*, Mémoire de licence, Université de Florence, 1997-1998. Et Heiniger, *Exil antifasciste*.

19 Meuter, op. cit., p. 53.

20 AFB, E 4320 (B) 1991/243 Bd. 43, C.13.158 Meuter Paul u. Frieda.

21 Voir à ce propos son très stimulant ouvrage: Natalie Zemon Davis, *Juive, Catholique, Protestante. Trois femmes en marge au XVII^e siècle*, Paris, Seuil, 1997.

Il n'y est que très rarement question des femmes et de leur fonction dans l'exil. La pauvreté des sources est due en grande partie aux conditions clandestines de l'activité des communistes allemand-e-s en Suisse. Les rédacteurs des rapports concentrent leur attention à ce qu'ils identifient comme des faits importants en laissant de côté les aspects pratiques qui pourtant rendent possible l'essentiel de leur activité.

La mesure d'internement a pour effet de séparer les hommes et les femmes jusqu'à la fin de la guerre. Comme dit plus haut, les femmes sont le plus souvent l'objet d'une mesure d'internement en régime privé, ce qui signifie qu'elles vivent chez quelqu'un en étant attribuées à une ville ou un canton. Elles jouissent donc d'une plus grande liberté que leurs camarades masculins. Seules certaines femmes qui ont fait l'objet d'une mesure de renvoi ou ont eu affaire à la police sont internées dans des camps. Cette liberté de mouvement leur permet de servir de courrier aux hommes du camp spécial qui sont ainsi capables de garder un contact avec l'extérieur. À l'intérieur du camp, comme dans les autres espaces similaires qui existent en Suisse pendant cette période, les internés doivent se consacrer à des travaux utiles à la Confédération en temps de guerre comme la construction de routes ou le drainage et la mise en culture de terrains²².

D'après leur correspondance, en partie conservée dans leur dossier du Ministère public fédéral grâce à la surveillance du courrier exercé par celui-ci, les internés du camp se mobilisent pour faire cesser le régime spécial auquel ils sont soumis. Ils revendiquent davantage de liberté et la possibilité de préparer leur avenir et la reconstruction de leur pays²³. À nouveau, la voix des femmes s'élève pour défendre leurs maris. Ainsi, Anni Singer, l'épouse de Rudolph demande directement au conseiller fédéral von Steiger, en charge du département de justice et police, de mettre un terme à l'internement de son mari. Elle explique que celui-ci fait l'objet d'une mesure injuste puisqu'il n'a jamais été condamné et qu'elle souhaite qu'il puisse venir vivre avec elle²⁴.

Les femmes dans la sortie de guerre

22 Teubner, *op. cit.*, p. 150.

23 Voir le dossier du camp: AFB, E 4320(B) 1991/243 Bd. 27, Arbeitslager für Internierte in Bassecourt.

24 AFB, E 4320 (B) 1975/40 Bd 110, C 8.1922 R. Singer.

En été 1943, les militant-e-s allemand-e-s en Suisse apprennent que leurs dirigeants réfugiés à Moscou ont créé en collaboration avec des prisonniers de guerre allemands une organisation antinazie sous le nom de *Nationalkomitee «Freies Deutschland»*²⁵. Privés de contacts directs avec leur hiérarchie, elles/ils analysent cette nouvelle comme une directive à reproduire dans leur espace d'exil. Elles/ils créent donc deux groupes de Freies Deutschland (FD) en Suisse: le premier dans le camp spécial qui regroupe pratiquement toute la direction de la section sud du KPD et le second à Zurich autour des membres allemands du Schauspielhaus²⁶.

Un des principaux objectifs de FD en Suisse est de préparer le retour de ses membres et la reconstruction de l'Allemagne. Ce dernier implique de porter un secours matériel à la population allemande puisqu'assez rapidement celle-ci fait face à une situation critique sur le plan sanitaire, du ravitaillement et du logement. Cet aspect du travail de FD est en partie pris en charge par les militantes qui initient une *Frauenhilfsaktion* (Action de secours des femmes). Il s'agit là d'une autre «extension de l'espace domestique», puisque l'action nommée ainsi vise à récolter des biens tels que de la nourriture, des vêtements et des médicaments en faveur de la population «antifasciste» allemande. La coordinatrice de cette action, Renate Langhoff, est l'épouse du président de FD en Suisse, l'auteur et metteur en scène Wolfgang Langhoff. Elle organise cette action en collaboration avec la Centrale Sanitaire Suisse (CSS) qui travaille avec FD dans le domaine des secours dirigés vers les «antifascistes» du sud de l'Allemagne²⁷. Plusieurs militantes de FD travaillent pour la CSS par l'intermédiaire de leur organisation. Il semble qu'à l'origine de la collaboration entre les deux organisations se trouve une autre femme dont la biographie permettrait d'expliquer les liens entre la CSS et FD. Annie von Fischer est née à Munich. Son parcours politique s'articule autour de ses différents mariages, si ce n'est pas l'inverse. En 1923, elle épouse un militant du KPD et rejoint le parti. Elle travaille ensuite pour

25 Voir Gerd R. Ueberschär (éd.), *Das Nationalkomitee «Freies Deutschland» und der Bund Deutscher Offiziere*, Francfort/ Main, Fischer, 1996.

26 Alix Heiniger, *Engagement et identité: les militants antifascistes des organisations «Freies Deutschland» de l'exil à l'Ouest (Belgique, France, Suisse) à la RDA des années 1970 (1943-1975)*, Thèse de doctorat, Université de Genève, ENS Cachan, Genève, 2012, p. 136-144.

27 SAPMO-BArch (Archives fédérales allemandes, Berlin Lichterfelde West), SgY14/6, Lettre de Renate Langhoff aux membres de FD, Zurich, 23.07.1945, Bl. 27.

le Komintern comme sténodactylo avant de devenir rédactrice pour un journal du KPD *Die Arbeiterin* (L'ouvrière). Elle continue le travail pour le parti clandestinement jusqu'en septembre 1933 quand elle quitte le pays pour la Suisse. Elle adhère au Parti Communiste suisse, obtient le divorce et se remarie avec Hans von Fischer avec lequel elle fonde la Centrale Sanitaire Suisse²⁸. Celle-ci s'autoproclame Croix-Rouge antifasciste puisqu'elle a été créée dans le sillage de la Centrale Sanitaire Internationale pour apporter une aide médicale aux combattants républicains pendant la guerre civile espagnole. Anni von Fischer occupe donc une position centrale entre les deux organisations puisqu'elle connaît les militante-e-s allemand-e-s qui sont aussi ses ancien-ne-s camarades de parti et les membres de la CSS où elle occupe un poste dirigeant. La CSS est une petite structure avec un nombre réduit d'employé-e-s, gérée de manière familiale. La plupart des dirigeants, parmi eux Hans von Fischer, sont des médecins suisses acquis à la cause de l'antifascisme. À la fin de la guerre, en plus des missions dans le sud de l'Allemagne, la CSS envoie une expédition de médecins en Yougoslavie²⁹. L'action de la CSS consiste à envoyer des médecins sur les fronts pour soigner les combattants comme en Espagne pendant la guerre civile ou en Yougoslavie à la fin de la guerre ou à récolter des biens (médicaments, nourriture, livres etc.) en faveur de populations sinistrées comme en Allemagne, ou encore à mettre en place des sanatoriums.

Dès le printemps 1945, FD et la CSS s'investissent mutuellement dans un vaste projet de secours en faveur des populations du sud de l'Allemagne. La CSS prend en charge les aspects structurels du travail : démarches administratives pour l'envoi des délégués, fonds de secours, moyens de transport ; tandis que FD envoie ses militants en tant que délégués de la CSS pour accomplir le travail de terrain. Il y a véritablement dans cette collaboration une sorte de fusion entre les deux organisations pour réaliser un objectif commun qui est considéré comme politique par les acteurs/trices puisqu'il s'agit de porter secours aux «antifascistes allemands», qui constituent à leurs yeux les forces vives

28 Hermann Weber, Andreas Herbst, *Deutsche Kommunisten. Biographisches Handbuch 1918 bis 1945*, Berlin, Karl Dietz Verlag, 2004, p. 446.

29 *Cinquantenaire de la Centrale Sanitaire Suisse. Un aperçu historique 1937-1987*, Dommartin, Centrale Sanitaire Suisse, 1987. Et Hermann Wichers, «von Fischer, Hans», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne: <<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F22748.php>>.

de la reconstruction. Les rapports de délégués de la CSS envoyés sur le terrain en Allemagne ne mentionnent jamais la présence de femmes parmi le personnel de l'organisation³⁰, mais Anni von Fischer accomplit plusieurs voyages d'inspection pour rendre des comptes à la centrale en Suisse³¹. Par ailleurs, les rapports des délégués font état des discussions avec des travailleuses sociales. Une d'entre elle est certainement Paula Löffler dont il a été question plus haut. Son arrivée à Schwenningen, sa ville natale, avant la capitulation du Reich va à l'encontre de l'idée que les femmes ne seraient pas rentrées les premières à cause de la situation matérielle en Allemagne. Au contraire pour Löffler, un retour rapide constitue une opportunité de participer dès les débuts au processus de reconstruction en intégrant les services sociaux de sa ville. Elle est ainsi capable de mobiliser les quelques ressources publiques disponibles en faveur des antifascistes qui reviennent des camps ou de l'exil³².

*

Ajouter la dimension du genre et chercher les femmes nous a permis de complexifier l'histoire pour la restituer plus finement. Cette approche se révèle donc féconde. En l'adoptant, nous avons pu combler une lacune: la connaissance de la vie quotidienne des exilé-e-s clandestin-e-s et la solidarité dont elles/ils ont pu bénéficier de la part de camarades dans l'espace d'exil. Une recherche sur le Secours rouge devrait inclure les espaces domestiques, lieux de solidarité avec les exilé-e-s, et donc les femmes qui les animent. Il ne s'agit pas d'une division naturelle du travail, mais bien d'une volonté politique de récupérer un ordre social, où les femmes assument la prise en charge de l'espace privé, dans le but d'organiser l'aide aux camarades contraint-e-s à l'exil.

Cette approche nous permet également d'analyser plus en détail les mécanismes de l'engagement militant pour montrer que celui-ci se vit aussi dans la sphère intime. En effet, il n'est pas rare qu'une militante lie son existence à celle d'un militant au sein du couple, comme nous le révèlent les dossiers du Ministère public.

30 Voir les rapports: SBGA (Zentral Bibliothek Zürich, Archiv), Ar. 160.20.10.

31 SBGA, Ar. 160.20.10, Bericht über die Reise nach Süddeutschland der Delegierten der CSS Anna von Fischer und Emil Zoller. 11.09.1945

32 SAPMO-BArch, SgY 14/ 5, Hans Teubner, Bruno Fuhrman, An das Sekretariat des ZK der KPD in Berlin, Berlin, 30.07.1945, Bl. 25-34.

La division genrée du travail militant est le résultat d'un double processus qui relève à la fois des représentations et des pratiques. Ce dernier est présent quand le parti exploite à des fins stratégiques le stéréotype qui veut que les femmes soient considérées comme moins dangereuses que leurs camarades masculins et, partant, l'objet d'une surveillance moins soutenue. Ce lien entre représentations et pratiques s'observe également au sein même du parti dans le défaut de volonté de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes et l'absence des femmes parmi les dirigeants.

Enfin, on retrouve les femmes là où l'histoire en général ne les attend pas, c'est-à-dire dans des missions dangereuses. Les militantes qui accomplissent des voyages entre la Suisse et l'Allemagne nazie ont pris des risques substantiels, comme celles qui ont choisi de rentrer rapidement au pays à la fin de la guerre. Ces univers instables et dangereux n'excluent donc pas les femmes, même si elles sont rarement présentes dans leurs reconstructions *a posteriori*, comme les Mémoires, les chroniques ou les monuments.

L'exilé politique a été construit comme une figure masculine que ce soit dans la littérature, par l'érection de monuments et dans la production de représentations (films, photos, images etc.). La tradition et le discours du Parti socialiste unifié (SED) en RDA forgés après la guerre à partir des luttes du KPD dans les années trente et quarante relèvent du même constat. Ainsi les Mémoires des anciens exilés en Suisse reproduisent-ils une image très masculine du combattant communiste dont le parcours est jalonné d'étapes normées avec la détention en camp de concentration, la participation à la guerre d'Espagne, l'exil clandestin, puis les prisons ou la détention et le retour en Allemagne où la lutte se poursuit avec la reconstruction³³.

33 Voir notamment Teubner, *Exiland Schweiz*, *op. cit.* ; Gerhard Leo, *Un train pour Toulouse*, Paris, Messidor, 1989 ; Dora Schaul, *Résistance. Erinnerungen deutscher Antifaschisten*, Berlin, Dietz Verlag, 1975.